

# Les allocations familiales ne sont pas qu'une somme d'argent

■ La discussion sur les allocations familiales se fait par le trou de la serrure. Elle se focalise sur la question du montant des allocations. Et si on profitait plutôt de l'opportunité afin de réformer notre politique familiale qui en a tellement besoin ?

**JEAN HINDRIKS**  
UCL et Itinera

**SIMON GHIOTTO**  
Itinera.

**C**ommençons notre propos par un cas concret qui a récemment défrayé l'actualité. C'est l'histoire de Stéphanie qui est directrice d'une crèche et a décidé d'accueillir dans sa famille un enfant en difficulté familiale (famille d'accueil). "Avant d'être logé chez nous, il avait déjà passé une semaine à l'hôpital. Il est arrivé avec quelques t-shirts et shorts dans un sac-poubelle, c'est tout, se souvient la directrice de crèche. Au bout de quarante-cinq jours, aucune solution n'a été trouvée pour lui. Et aucune structure n'était disponible pour accueillir ce petit bout. Pas d'autre famille et aucune place dans un centre d'accueil. Il est donc retourné à l'hôpital avec une valise remplie de vêtements et de jouets", ajoute-t-elle.

Le constat est implacable: lorsque les institutions sont saturées et aucune famille d'accueil disponible, le SAJ (Service d'aide à la jeunesse) envoie le jeune en milieu hospitalier. Et cela n'est pas un cas isolé.

Cette réalité est confirmée par le docteur Thierry Schurmans, chef du service pédiatrie-néonatalogie au CHU Charleroi. Au mois d'août, sept enfants placés étaient hébergés sur les deux sites de l'hôpital. "Malheu-

reusement, c'est une vérité que nous déplorons. [...] Un hôpital n'est pas un endroit approprié. Ces enfants devraient plutôt se trouver dans des institutions où ils bénéficient d'un encadrement adéquat avec des éducateurs et des psychologues. Mais ces structures sont engorgées et sous-financées, aussi bien en Wallonie qu'à Bruxelles, regrette Thierry Schurmans. Une hospitalisation coûte 400 euros par jour par enfant. Or, on devrait plutôt utiliser cet

*argent pour les structures d'accueil adaptées. Le problème, c'est que ce sont des budgets différents. Et certains enfants restent pendant des périodes longues. Il y en a un qui a séjourné un an chez nous. Il n'avait pas de mutuelle. On a donc envoyé une note de 130 000 euros au SAJ qui a dû payer."*

Un de nous deux a été témoin du même problème au CHR de Namur à l'occasion du séjour pour hospitalisation de sa fille de 3 ans en mars 2016. Les parents se plaignaient de cette

situation auprès des infirmières qui semblaient impuissantes face à cette situation invraisemblable. Bruxelles aussi est concernée. Cet été il y avait environ douze enfants placés à l'hôpital Saint-Pierre, à défaut de places dans les centres d'accueil. Voilà un exemple des carences flagrantes de notre aide à la jeunesse.

## Focus sur les allocations

Entre-temps, depuis quelques semaines, la discussion se concentre sur la réforme des allocations familiales dans le cadre de la sixième réforme de l'Etat. Pour la première fois depuis longtemps, les compétences des allocations familiales, l'accueil d'enfants, l'action sociale, le logement et l'éducation sont unis dans les mains des entités fédérées. Pour les franco-

phones, la gestion des allocations familiales sera organisée par la Région wallonne pour les Wallons et par la Commission communautaire commune (COCOM) pour les Bruxellois.

Compte tenu de ce glissement inédit des compétences, on peut (doit ?) saisir l'occasion pour adapter le système aux besoins des familles. La dynamique de changement liée à la nécessité de transférer les structures fédérales vers les régions peut être une occasion unique de réorganiser la politique familiale pour la rendre plus efficace et équitable. Le maître mot est une meilleure intégration des différents leviers d'action.

On dépense beaucoup d'argent dans des domaines dispersés. Néanmoins, la Belgique connaît trop de mères qui ne travaillent pas par manque de places d'accueil pour enfants, trop d'enfants en précarité, trop d'enfants qui n'auront jamais l'opportunité de se développer et de participer pleinement dans notre société. Il faut regarder l'ensemble de la politique familiale, comme décrit dans notre ouvrage "L'état de la Famille" et la reconfigurer en fonction de la société du XXI<sup>e</sup> siècle.

Pourtant, l'histoire se répète. Tout comme en Flandre, la discussion sur les allocations familiales se fait par le trou de la serrure. Le débat s'est focalisé principalement sur la question du montant des allocations. Tout-à-fait absente depuis le lancement de l'AViQ (Agence wallonne pour une vie de qualité) est la question de savoir qui est responsable pour assurer que ces allocations soient versées de façon correcte chez les destinataires voulus.

### Un levier parmi d'autres

Les allocations familiales ne sont pas qu'une simple somme d'argent, une somme en fait trop faible pour éliminer les sources de la précarité infantile. Selon la Ligue des familles, 25% des enfants wallons et 40% des enfants bruxellois vivent sous le seuil de pauvreté. Les allocations familiales doivent faire partie d'un arsenal de mesures d'accompagnement. Les allocations familiales ne sont qu'un levier parmi d'autres comme l'accueil de la petite enfance, les services de placement familial, les soins aux enfants, le sport et la culture, les services d'aide familiale, les centres de planning familial et le congé parental. C'est ça le but d'une vraie politique familiale intégrée.

Les montants des allocations familiales, et même les conditions pour recevoir un supplément, peuvent être assez facilement révisés après une évaluation en cours de route. Pour intégrer les allocations familiales dans un ensemble des politiques familiales il faut des prestataires des

services plus larges, non limités à être un simple tiroir-caisse. Il faut des organisations intégrées, axées sur l'enfant et ses parents et choisies par les familles qui peuvent jouer un rôle central dans la gestion des allocations familiales, l'octroi des bourses d'études, le congé parental, l'accueil et même les services à domicile.

### Le coût de l'inaction

Sans doute un système financé par des moyens publics exige une efficacité maximale. Cependant, il faut regarder la situation dans sa totalité. C'est un investissement dans nos enfants, le plus tôt possible (avant 5 ans) dans leur développement pour éviter les décrochages ultérieurs (équation d'Heckman: investir + développer+ entretenir = bénéfice social).

Le coût de l'inaction ce sont les enfants précarisés, les enfants que l'on

case dans des hôpitaux, les élèves qui décrochent de l'école et dont le capital humain est gaspillé pour toujours. L'enjeu de la politique familiale intégrée est la poursuite du bien commun avec des parents qui trouvent un équilibre entre vie de famille et travail, et un développement plus égal du potentiel de nos enfants. Il ne s'agit pas seulement de réussir à virer l'argent correctement en temps et en heure, mais de tendre vers une société plus inclusive.

Si comme nous, vous êtes convaincus que "les 750 000 enfants wallons, dont un sur cinq vit dans une famille où aucun des parents ne travaille et un sur quatre vit dans la précarité" méritent mieux, on ne peut pas laisser passer cette opportunité de réformer notre politique familiale.

→ Le titre, introduction et intertitres sont de la rédaction.

Titre original: "Une vision étriquée de la réforme des allocations familiales".